

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2012 N°33
26 juillet 2012

| | |
|--|------|
| - Décision du 25 juillet 2012 relative à la modification des jours et horaires d'ouvertures du Canal entre Champagne et Bourgogne | p 2 |
| - Décision du 25 juillet 2012 portant délégation de signature de la direction interrégionale du Bassin de la Seine – convention d'occupation et d'usage temporaire – | p 4 |
| - Décision du 25 juillet 2012 portant délégation de signature de la direction interrégionale du Bassin de la Seine – ordre général – | p 8 |
| - Décision du 25 juillet 2012 portant délégation de signature de la direction interrégionale du Bassin de la Seine – ordonnateur secondaires délégués – | p 15 |
| - Décision du 25 juillet 2012 portant délégation de signature de la direction interrégionale du Bassin de la Seine – représentation du pouvoir adjudicateur – | p 26 |

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex

Décision du 25 juillet 2012
relative à la modification des jours et horaires d'ouvertures
du Canal entre Champagne et Bourgogne

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du 30 avril 2009 du conseil d'administration relative aux horaires et jours d'ouverture des ouvrages de navigation confiés à Voies navigables de France, modifiée en dernier lieu par la délibération du 17 décembre 2010,

Vu la délibération du 25 février 2009 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France, modifiée par la délibération du 17 décembre 2010,

DECIDE

Article 1^{er}

Au tableau annexé à la délibération du 30 avril 2009 modifiée susvisée, les jours et horaires de navigation sont remplacés par les jours et horaires de navigation figurant au tableau ci-dessous, pour les ouvrages qui y sont mentionnés :

2° Voies connexes au grand gabarit

Du 1^{er} août au 31 décembre 2012

| DESIGNATION DES VOIES NAVIGABLES | Période | Horaires | Dont navigation libre | Dont navigation à la demande |
|---|--|-----------------|------------------------------|-------------------------------------|
| Canal entre Champagne et Bourgogne <i>(ex canal de la Marne à la Saône)</i> | Lundi au samedi Bateaux de commerce | 7h à 19h | 7h à 19h (1) | 7h à 19h (2) |
| | Bateaux de plaisance | 9h à 18h (1) | 9h à 18h (1) | 9h à 18h (2) |
| | Dimanche | 9h à 18h (1) | 9h à 18h (1) | 9h à 18h (2) |

(1) navigation libre dans les secteurs automatisés : écluses 71 à 23 et 3 à 1 (versant Marne) et écluses 1 à 43 (versant Saône) ;

(2) navigation à la demande dans les secteurs manuels : écluses 22 à 4 (versant Marne).

Jours de fermeture (navigation interrompue) : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.

Article 2

Ces modifications sont portées à la connaissance des usagers par l'application « avis à la batellerie », dans le respect des engagements du schéma directeur d'exploitation des voies navigables (SDEVN) en matière d'information des usagers.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 25 juillet 2012

Le directeur Général

Marc PAPINUTTI



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports,

direction
interrégionale
du bassin
de la Seine

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service Navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France,

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Claude DENET, chef du service du développement et des affaires domaniales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Patrice CHAMAILLARD et Claude DENET, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial et par M. Antoine VALLEE, chef du Pôle gestion.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 €(vingt-mille euros).

| | |
|--------------------|--|
| M. Georges BORRAS | Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine |
| M. Jérôme WEYD | Chef de l'Arrondissement Seine-Amont |
| M. Yves BRYGO | Chef de l'Arrondissement Picardie |
| M. Michel GOMMEAUX | Chef de l'Arrondissement Champagne |

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 3 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé ci-dessous :

| | |
|------------------------|--|
| M. Claude STREITH | Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine |
| M. Jean-Michel BERGERE | Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie (jusqu'au 1er août 2012) |
| M. Fabrice DALY | Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie (Acompter du 1er août 2012) |
| M. Frederic ARNOLD | Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont |

Article 5 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant

sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros).

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

| | |
|---------------------|---|
| M. Manuel MARTINEZ | Chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Serge COYARD | Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL | Chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Michel PELLET | Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Sébastien PONS | Responsable de l'unité domaniale |
| M. Max PICARD | Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim) |
| M. Marc LABROUSSE | Responsable Unité domaine |
| M. Bertrand BILLET | Chef du pôle aménagement et domaine |
| Mme Marina LABEYLIE | Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau |
| Mme Gaëlle GAMBLIN | Adjoint au chef de l'Agence de développement de la voie d'eau |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|----------------------|---|
| M. Ronan ROUÉ | Chef de la Subdivision de Joinville |
| M. Olivier MONFORT | Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Gilles GUILLERMIN | Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Rémi IMBERT | Chef de la Subdivision de Meaux (par intérim) |
| M. Frédéric SANNIE | Adjoint au chef de la subdivision de Meaux |
| M. Frederic GRENOT | Chef de la Subdivision de Melun |
| M. Thierry PICOT | Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Patrice CHAMPION | Adjoint au subdivisionnaire |
| Mme Sandrine MICHOT | Responsable de la gestion du domaine |
| M. Pascal FAVIER | Chef de la Subdivision de Sens par intérim |
| M. Frédéric FAVEERS | Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Jean SERRIER | Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Pascal FAVIER | Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine |
| M. Patrick FENOLL | Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Rémy IMBERT | Chef de la Subdivision de Paris |
| M. Guy ANDRIOT | Adjoint au subdivisionnaire |

ARRONDISSEMENT PICARDIE

| | |
|--------------------------|--|
| M. Brice MORICEAU | Chef de la Subdivision de Compiègne |
| M. Jean-Philippe GRANDIN | Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne |
| M. Bernard WLODARCZIK | Chef de la Subdivision de Péronne (Jusqu'au 1er septembre 2012) |

| | |
|---|--|
| M. Jean-Michel PUJADAS | Chef de la subdivision de Péronne (A compter du 1er septembre 2012) |
| Mme Nicole BARBIER | Responsable du bureau administratif Adjoint au subdivisionnaire par intérim |
| M. Bernard WLODARCZIK | Chef de la Subdivision de Saint-Quentin (A compter du 1er septembre 2012) |
| Mme Marie-Thérèse VERON M. Joël NOISETTE | Adjoint au Chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin |

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

| | |
|--|--|
| Mme Virginie HONNONS | Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim |
| M. Laurent HERMIER | Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim |
| Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY | Chef de la Subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père |
| M. Laurent HERMIER M. Vincent TRITON | Chef de la Subdivision de Rethel Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Robert OTTO-LOYAS | Chef du pôle Domaine-Développement |

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 3 à 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 7 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 16 avril 2012

Article 8 :

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 25 juillet 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Jean-Baptiste MAILLARD



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Ordre général)

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

direction
inter régionale
du bassin
de la Seine

VU le code des transports

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 modifiée portant dispositions diverses en matière d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

VU le décret du 06 février 1932 modifié portant règlement général de police des voies de navigation intérieure,

VU le décret 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

VU le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU la décision du 13 mai 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

VU la décision du 3 août 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

–M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau

à l'effet de signer, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage, en application de l'article 62 du décret du 6 février 1932 susvisé,
- b) tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- c) tout ordre de mission aux agents placés sous leur autorité et tout état de frais correspondants,
- d) action en justice, en cas d'urgence,
- e) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public, quelle que soit l'autorité ayant signé le cahier des charges,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial,
- g) en cas d'urgence, toute décision de modification (annulation, modification des dates ou de la durée) des périodes de chômages et toute décision visant à assurer la publicité aux usagers,
- h) en cas d'urgence, toute décision de modification des jours d'ouverture et horaires de navigation visant, soit à une augmentation temporaire du niveau de service en terme de mesures compensatoires à la suite d'un événement particulier (événement naturel, chômage sur une voie connexe,...), soit à une restriction temporaire du niveau de service ou un arrêt de navigation à la suite d'un événement (incident ou accident sur le réseau),
- i) tout acte ou décision relatif à la désignation des membres des jurys de concours, de marchés de maîtrise d'œuvre hors concours et de marchés de conception-réalisation, pour les marchés des services mis à la disposition de Voies navigables de France.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD, délégation est donnée à M. Éric VILBE à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.f) et 1.i) de la présente décision.

Article 3 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celles de Messieurs Patrice CHAMAILLARD, Éric VILBE, délégation est donnée à M. Alexandre GUERINI à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.d) et 1.i) de la présente décision.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à M. Stanislas DE ROMEMONT, chef du service Gestion de la Voie d'Eau, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b), 1.c) 1.g) et 1.h) de la présente décision.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs d'arrondissement et à leurs adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à 1.c) et 1.h), de la présente décision:

- M. Georges BORRAS, chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
- M. Claude STREITH, adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine

- M. Jérôme WEYD, chef de l'arrondissement Seine-Amont
- M. Frederic ARNOLD, adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont

- M. Yves BRYGO, chef de l'arrondissement Picardie
- M. Jean-Michel BERGERE, adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
(Jusqu'au 1er août 2012)
- M. Fabrice DALY adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
(A compter du 1er août 2012)

- M. Michel GOMMEAUX, chef de l'arrondissement Champagne

Article 6 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services, aux chefs de subdivisions territoriales ainsi qu'à leurs adjoints et au chefs de bureaux désignés à l'annexe I, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à c) de la présente décision.

Article 7 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services ainsi qu'à leurs adjoints et aux chefs de subdivisions techniques, aux chefs d'unité ainsi qu'aux chefs de bureaux désignés à l'annexe II, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b) et 1.c) de la présente décision.

Article 8 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 4 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. Cette décision portant sur cette désignation fera l'objet d'une publication au Bulletin officiel de Voies Navigables de France.

Article 9 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 16 mai 2012.

Article 10 :

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 25 juillet 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Jean-Baptiste MAILLARD

ANNEXE I

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|------------------------|---|
| M. Claude DENET | Chef du service du développement et des affaires domaniales |
| M. Antoine VALLEE | Chef du pôle gestion |
| Mme Christine LEBOUTTE | Chef du bureau du domaine public fluvial |

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

| | |
|--------------------|---|
| M. Manuel MARTINEZ | Chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Serge COYARD | Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL | Chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Michel PELLET | Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Max PICARD | Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim) |
| M. Pierre DUBRULLE | Chef du pôle administratif (Jusqu'au 1er octobre 2012) |
| M. Bertrand BILLET | Chef du pôle Aménagement et Domaine |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|---------------------------|---|
| M. Ronan ROUÉ | Chef de la subdivision de Joinville |
| M. Olivier MONFORT | Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Gilles GUILLERMIN | Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Rémy IMBERT | Chef de la subdivision de Paris |
| M. Guy ANDRIOT | Adjoint au chef la subdivision de Paris |
| M. Frederic GRENOT | Chef de la subdivision de Melun |
| M. Thierry PICOT | Adjoint au chef de la subdivision de Melun |
| M. Frederic SANNIE | Adjoint au chef de la subdivision de Melun (A compter du 1er septembre 2012) |
| M. Pascal FAVIER | Chef de la subdivision de Sens par intérim |
| M. Frédéric FAVEERS | Adjoint au chef de la subdivision de Sens |
| M. Jean SERRIER | Adjoint au chef de la subdivision de Sens |
| M. Pascal FAVIER | Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine |
| M. Patrick FENOLL | Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine |
| M. Rémi IMBERT | Chef de la subdivision de Meaux (par intérim) |
| M. Frédéric SANNIE | Adjoint au chef de la subdivision de Meaux (Jusqu'au 1er septembre 2012) |
| Mme Françoise LAW-YAN-LAM | Chef du bureau administratif (Jusqu'au 1er septembre 2012) |

ARRONDISSEMENT PICARDIE

| | |
|---|--|
| M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN | Chef de la subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne |
| M. Bernard WLODARCZIK | Chef de la subdivision de Péronne (Jusqu'au 1er septembre 2012) |
| M. Jean-Michel PUJADAS | Chef de la subdivision de Péronne (A compter du 1er septembre 2012) |
| Mme Nicole BARBIER | Responsable administratif de la subdivision de Péronne Adjoint au chef de la subdivision de Péronne par intérim |
| M. Bernard WLODARCZIK | Chef de la subdivision de Saint-Quentin (A compter du 1er septembre 2012) |
| Mme Marie-Thérèse VERON M. Joël NOISETTE | Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin |
| M. Philippe MOREL | Chef du bureau administratif |

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

| | |
|--|---|
| Mme Virginie HONNONS | Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne (par intérim) |
| M. Laurent HERMIER | Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne (par intérim) |
| Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY | Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père |
| M. Laurent HERMIER M. Vincent TRITON | Chef de la subdivision de Rethel Adjoint au chef de la subdivision de Rethel |
| Mme Martine DELOZANNE | Responsable du bureau administratif et comptabilité |

ANNEXE II

DIRECTION

| | |
|---------------------|---|
| M. Rémy PIEDVACHE | Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management » |
| M. Thierry PERSINET | Animateur de la mission « Qualité Sécurité Management » |
| M. Patrick GUILLET | Animateur de la mission « Qualité Sécurité Management » |

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

| | |
|------------------------|---|
| Mme Sarah SANANES | Chef de la subdivision Politique Technique |
| Mme Christèle COIFFARD | Chef de la subdivision Bathymétrie et Signalisation |

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

| | |
|-------------------------------------|---|
| M. Hugues LACOURT M. Eric VACHET | Chef du service Techniques de la Voie d'Eau Adjoint au Chef du service Techniques de la Voie d'Eau |
| M. Éric SIMON | Chef du bureau administratif |
| Mme Eve MACHELART | Chef de la Direction d'Investissement, Études et Méthodes |
| Mme Emilie LEMAIRE | Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 1 |
| Mme Morgane SANCHEZ | Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 2 (Jusqu'au 1er septembre 2012) |
| M. Jean PLATEAU | Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 2 (A compter du 1er septembre 2012) |
| Mme Anaïs LUQUEDEY | Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 3 |
| M. Guillaume MAILFERT | Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 4 |
| M. Benjamin AIRAUD | Chef de la Mission Petite Seine à Grand Gabarit |

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|--------------------|----------------------------|
| M. Bertrand NEVEUX | Chef du pôle développement |
|--------------------|----------------------------|

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

| | |
|---|--|
| M. Guillaume ANDRE | Chef de l'unité Gestion Technique des Infrastructures |
| M. Olivier SIGAULT | Chef de la subdivision Ingénierie et Signalisation |
| Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN | Chef de l'agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de développement de la voie d'eau |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|---------------------|--|
| Mme Vanessa MINARD | Chef de la subdivision politiques techniques |
| M. Guillaume TOLLIS | Chef du bureau Études et Travaux |
| M. Michel LEFEVRE | Chef de l'agence de développement de St Mammès |

ARRONDISSEMENT PICARDIE

| | |
|-----------------------------|--|
| Mme Virginie FLAQUET-LACOUX | Chef du bureau Programmation et Exploitation |
| M. Mathieu GALIANA | Chef de la subdivision Études Techniques |
| M. Didier GUILLE | Chef de l'agence de développement de Compiègne |

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement



Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués

Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

VU le décret n°62-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes instituées au profit de VNF par l'article 124 de la loi des finances pour 1991,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, désignant les ordonnateurs secondaires,

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

-M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général ;

-M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

Article 3 :

Délégation est donnée à :

-M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE , chef du pôle gestion

- Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial.

Article 5 :

–M. Jean-Marc RIGAUD, ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- Mme Laurence LABOUTE , SA, adjointe au chef du CRCE

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 12 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation, en date du 16 avril 2012.

Article 13 :

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 25 juillet 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Jean-Baptiste MAILLARD

| | |
|----------------------------|---|
| M. Guillaume MAILFERT | Chef de la subdivision études et grands travaux 4 |
| M. Benjamin AIRAUD | Chef de la mission Petite Seine à Grand Gabarit |
| Mme Dephine ROTH LISBERGER | Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau (A compter du 1er septembre 2012) |

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|------------------------|--|
| M. Antoine VALLEE | Chef du pôle gestion |
| Mme Christine LEBOUTTE | Chef du bureau du domaine public fluvial |
| M. Bertrand NEVEUX | Chef du pôle développement |

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

| | |
|--|---|
| M. Pierre DUBRULLE | Chef du pôle administratif (Jusqu'au 1er octobre 2012) |
| M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD | Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET | Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Max PICARD | Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim |
| M. Guillaume ANDRE | Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures |
| M. Olivier SIGAULT | Chef de la subdivision ingénierie et signalisation |
| Mme Marina LABEYLIE | Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|---|--|
| M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN | Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT | Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris |
| M. Frederic GRENOT M. Thierry PICOT M. Patrice CHAMPION | Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun |
| M. Pascal FAVIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER | Chef de la subdivision de Sens par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens |
| M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL | Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine |
| M. Rémi IMBERT M. Frederic SANNIE | Chef de la subdivision de Meaux par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Meaux |

Mme Françoise LAW-YAN-LAM

Chef du bureau administratif
(Jusqu'au 1er septembre 2012)

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS

Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE

Adjoint au chef du bureau études et travaux

M. Stéphane HUET

Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU

Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN

Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne

(Jusqu'au 1er septembre 2012)

M. Jean-Michel PUJADAS

Chef de la subdivision de Péronne

(A compter du 1er septembre 2012)

Mme Nicole BARBIER

Responsable du Bureau administratif de la subdivision de Péronne

Adjoint au chef de la subdivision de Péronne par intérim

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin

(Jusqu'au 1er septembre 2012)

M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne

(A compter du 1er septembre 2012)

Mme Marie-Thérèse VERON

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Joël NOISETTE

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Mathieu GALIANA

Chef du bureau études techniques

M. Yannick LAISIS

Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY

Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON

Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER

Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| M. Paul BEGIN | Hydrographe de la vedette BELGRAND |
| M. Didier SELLIER | Hydrographe de la vedette PICARDIE |

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|---------------------|---|
| M. Sylvain DUQUENNE | Responsable du centre de gestion du transport fluvial à Saint-Quentin |
|---------------------|---|

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

| | |
|---------------------|------------------------|
| M. Slimane TLEMSANI | Responsable du magasin |
|---------------------|------------------------|

Unité gestion technique des infrastructures :

| | |
|-------------------|-------------------------|
| M. Philippe GRU | Adjoint automatisme |
| M. Pascal TREHOUT | Responsable des pontons |

Agence de développement de la voie d'eau :

| | |
|--------------------|---|
| Mme Gaelle GAMBLIN | Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine |
|--------------------|---|

Subdivision de Suresnes :

| | |
|-------------------|---|
| M. Laurent NIQUET | Responsable de l'unité exploitation des ouvrages |
| M. François DROIN | Adjoint au responsable de l'unité exploitation des ouvrages |

Subdivision de Pontoise :

| | |
|--------------------|---|
| M. Laurent PRIGENT | Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages |
| M. Michel CARRIERE | Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

| | |
|------------------------|---------------------------|
| Mme Rachel BAUMGARTNER | Responsable secteur Seine |
| M. Hervé WILMORT | Responsable secteur Marne |

Subdivision de Melun

| | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| M. Pascal GREGOIRE | Responsable secteur amont |
| M. Oswald DECLOMESNIL | Responsable maintenance secteur aval |

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN
M. Richard MARCHAL
M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Nogent
Responsable ateliers
Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Bruno DEPERIAUX
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du
domaine public fluvial
Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers
Responsable secteur aval

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Philippe DA COSTA MONTEIRO
M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur (Jusqu'au 1er septembre 2012)
Contrôleur (A compter du 1er septembre 2012)
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET
M. Joël NOISETTE

Responsable des ateliers
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de
l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Reims :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et
Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

M. Laurent DAMPEYROU

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur

Direction
interrégionale
du bassin
de la Seine

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France

VU le code des transports,

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

VU le code des marchés publics,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant.
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros

Article 2 :

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.
- Tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Article 6 :

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 16 avril 2012

Article 7 :

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 25 juillet 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Jean-Baptiste MAILLARD

| | |
|----------------------------|---|
| M. Guillaume MAILFERT | Chef de la subdivision études et grands travaux 4 |
| M. Benjamin AIRAUD | Chef de la mission Petite Seine à Grand Gabarit |
| Mme Dephine ROTH LISBERGER | Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau (A compter du 1er septembre 2012) |

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|------------------------|--|
| M. Antoine VALLEE | Chef du pôle gestion |
| Mme Christine LEBOUTTE | Chef du bureau du domaine public fluvial |
| M. Bertrand NEVEUX | Chef du pôle développement |

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

| | |
|--|---|
| M. Pierre DUBRULLE | Chef du pôle administratif (Jusqu'au 1er octobre 2012) |
| M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD | Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET | Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Max PICARD | Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim |
| M. Guillaume ANDRE | Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures |
| M. Olivier SIGAULT | Chef de la subdivision ingénierie et signalisation |
| Mme Marina LABEYLIE | Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|---|--|
| M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN | Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT | Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris |
| M. Frederic GRENOT M. Thierry PICOT M. Patrice CHAMPION | Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun |
| M. Pascal FAVIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER | Chef de la subdivision de Sens par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens |
| M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL | Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine |
| M. Rémi IMBERT M. Frederic SANNIE | Chef de la subdivision de Meaux par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Meaux |

Mme Françoise LAW-YAN-LAM

Chef du bureau administratif
(Jusqu'au 1er septembre 2012)

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS

Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE

Adjoint au chef du bureau études et travaux

M. Stéphane HUET

Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU

Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN

Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne

(Jusqu'au 1er septembre 2012)

M. Jean-Michel PUJADAS

Chef de la subdivision de Péronne

(A compter du 1er septembre 2012)

Mme Nicole BARBIER

Responsable du Bureau administratif de la subdivision de Péronne

Adjoint au chef de la subdivision de Péronne par intérim

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin

(Jusqu'au 1er septembre 2012)

M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne

(A compter du 1er septembre 2012)

Mme Marie-Thérèse VERON

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Joël NOISETTE

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Mathieu GALIANA

Chef du bureau études techniques

M. Yannick LAISIS

Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY

Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON

Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER

Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| M. Paul BEGIN | Hydrographe de la vedette BELGRAND |
| M. Didier SELLIER | Hydrographe de la vedette PICARDIE |

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|---------------------|---|
| M. Sylvain DUQUENNE | Responsable du centre de gestion du transport fluvial à Saint-Quentin |
|---------------------|---|

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

| | |
|---------------------|------------------------|
| M. Slimane TLEMSANI | Responsable du magasin |
|---------------------|------------------------|

Unité gestion technique des infrastructures :

| | |
|-------------------|-------------------------|
| M. Philippe GRU | Adjoint automatisme |
| M. Pascal TREHOUT | Responsable des pontons |

Agence de développement de la voie d'eau :

| | |
|--------------------|---|
| Mme Gaelle GAMBLIN | Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine |
|--------------------|---|

Subdivision de Suresnes :

| | |
|-------------------|---|
| M. Laurent NIQUET | Responsable de l'unité exploitation des ouvrages |
| M. François DROIN | Adjoint au responsable de l'unité exploitation des ouvrages |

Subdivision de Pontoise :

| | |
|--------------------|---|
| M. Laurent PRIGENT | Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages |
| M. Michel CARRIERE | Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

| | |
|------------------------|---------------------------|
| Mme Rachel BAUMGARTNER | Responsable secteur Seine |
| M. Hervé WILMORT | Responsable secteur Marne |

Subdivision de Melun

| | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| M. Pascal GREGOIRE | Responsable secteur amont |
| M. Oswald DECLOMESNIL | Responsable maintenance secteur aval |

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN
M. Richard MARCHAL
M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Nogent
Responsable ateliers
Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Bruno DEPERIAUX
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du
domaine public fluvial
Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers
Responsable secteur aval

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Philippe DA COSTA MONTEIRO
M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur (Jusqu'au 1er septembre 2012)
Contrôleur (A compter du 1er septembre 2012)
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET
M. Joël NOISETTE

Responsable des ateliers
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de
l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et
Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

M. Laurent DAMPEYROU

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin